

Relevé de conclusions
GT Politiques publiques du 5 décembre 2025
en présentiel et distanciel

Ont participé :

- En présentiel :
 - o Sandra De Campos - CMTRA / FAMDT
 - o Malika Djardi - Le Regroupement des Cies de danse Auvergne-Rhône-Alpes
 - o Stéphane Frioux - France Urbaine
 - o Céline Fuchs - coordination COREPS
- En distanciel :
 - o Florian Auvinet - Grand Bureau
 - o Marie Gourdain - Le Regroupement des Cies de danse Auvergne-Rhône-Alpes
 - o Ludivine Ducrot - SMA
 - o Anne-Hélène Maussier - Groupe des 20 / Le Maillon
 - o Mila Konjikovic - Région AURA
 - o Frida Morrone - Réseau National du Conte et des Arts de la Parole (RNCAP)
 - o Erwann Mozet - SYNAVI
 - o Ubavka Zaric - DRAC ARA
 - o Amandine Le Corre - Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant

Excusés :

- Sylviane Chêne - Villes de France
- Didier Gerardo - FNCC
- François-Xavier Laborde - Fédération des arts de la rue en AURA
- Pauline Huillery, Emilie Tournaire et Fabienne Chognard - SYNDEAC

Ordre du jour :

1. Tour d'actualité
2. Poursuite de la réflexion sur la diversification des aides
3. Prochains rendez-vous et axes de travail pour 2026

Tour d'actualité

Ubavka Zaric - DRAC ARA :

- Aymée Rogé, nouvelle Directrice régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes venant de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, a pris ses fonctions le 1^{er} décembre. Elle participera à la plénière du COREPS, instance qu'elle connaît bien puisqu'elle présidait le COREPS Bourgogne-Franche-Comté.
- Concernant l'expérimentation de nouvelles modalités de coopération et de soutien au spectacle vivant à l'échelle des territoires, les élus ont poursuivi l'état des lieux et le travail de recherche sur les nouvelles manières de faire avec l'aide de l'association Cogito Ergo Sum : un livrable pourra être partagé prochainement. Un appel à candidatures (sur la thématique des frontières administratives, culturelles, paysagères...) pour une résidence artistique de territoire entre les départements de l'Isère

et de la Savoie - Chartreuse, Guiers, Dauphiné - pour la période de janvier 2026 à juillet 2027 a été lancé. 8 compagnies seront auditionnées (51 dossiers reçus) et 2 seront retenues (1 JP et 1 TP). La DRAC va signer une convention avec les territoires engagés et souhaite partager cette expérience sur les territoires ruraux. Une rencontre entre le COREPS et les élus impliqués serait intéressante.

- A ce jour, nous n'avons toujours pas de visibilité sur le budget 2026.

Erwann Mozet - SYNAVI : les inquiétudes déjà exprimées restent les mêmes, notamment en ce qui concerne le programme 361 "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture" et la difficulté à mener à bien leurs projets que nous font remonter les compagnies. Des nouvelles du côté de la DRAC ?

Ubavka Zaric - DRAC ARA : le budget de l'action culturelle a été amputé de 15% en 2025, d'où une baisse du nombre de projets aidés même si nous avons fait notre possible pour les protéger. Nous n'avons pas de cadrage budgétaire 2026 pour l'instant, et pas non plus de nouvelles concernant le FONPEPS, en avez-vous de votre côté ?

Erwann Mozet - SYNAVI : un budget de 35 millions par an pendant 3 ans (alors qu'il faudrait plutôt 70 millions) est actuellement en discussion.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : c'est un guichet donc si on rentre dans le cadre c'est un droit.

Florian Auvinet - Grand Bureau : un peu comme le SYNAVI, côté musiques actuelles on reste en attente d'informations sur le PLF 2026.

Deux informations concernant Grand Bureau :

- Notre temps fort Grand Boucan aura lieu à Grenoble les 27 et 28 janvier : ateliers et tables rondes, notamment une rencontre sur "Les musiques actuelles dans les politiques culturelles des villes et intercommunalités : quelles priorités pour la filière dans le contexte électoral de 2026 ?".
- Poursuite du travail sur le contrat de filière 2024-2027, avec 2 appels à projets et une évaluation permanente (démarche nationale sur les enjeux d'évaluation coordonnée par la DGCA en lien avec le CNM).

Suivi de l'expérimentation : ce serait intéressant de faire le lien avec les fédérations d'élus et d'organiser un temps de partage et d'essaimage sur ce qui s'expérimente sur ce territoire. A mettre dans la feuille de route post-élections de notre groupe de travail ?

Ubavka Zaric - DRAC ARA : la mobilisation des élus et des services des collectivités territoriales est un vrai sujet, on se heurte toujours aux questions de représentativité et de circulation de l'information.

Concernant l'expérimentation il faudrait qu'on transforme cette démarche en méthodologie. La question de l'évaluation pourrait être partagée, avec l'objectif de sortir du tout quantitatif.

Anne-Hélène Maussier - Groupe des 20 / Le Maillon : pas beaucoup de nouvelles non plus de notre côté, nous sommes en attente du PLF 2026 et des élections municipales qui risquent de bouleverser certaines structures. Le Pass Culture reste un nœud pour les projets EAC.

Deux temps forts en janvier 2026 :

- La route des 20 d'hiver aura lieu du 7 au 9 janvier aux Quinconces (Vals-les-Bains, 07)
- Le Maillon en Scène aura lieu du 20 au 22 janvier dans la Loire.

Florian Auvinet - Grand Bureau : par rapport au précédent état des lieux des préoccupations de la filière musiques actuelles, la situation des radios associatives doit être évoquée : elles sont un maillon essentiel pour l'éducation aux médias, le soutien à la scène locale et à l'émergence... Forte mobilisation contre la proposition budgétaire en baisse de 40% pour le Fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER), qui mettrait en grand danger le secteur.

Du côté de la Région, le vote du budget est-il toujours prévu fin décembre ? L'an dernier la plénière avait eu lieu après, ce qui nous avait permis d'en parler. Pourrait-on prévoir un temps d'information et d'échange sur le budget (grandes masses, décryptage...) dans le cadre du COREPS ?

Mila Konjicovic - Région AURA : les grandes masses seront votées les 18 et 19 décembre (on pourra communiquer à ce moment-là), et dans un second temps se feront les allocations d'enveloppes entre les secteurs et délégations.

Concernant la filière radio/phono, engagement de la vice-présidente à aider à nouveau les acteurs mais pas de connaissance du montant des enveloppes. Un gros travail a été fait par le COREPS, et notamment par Grand Bureau, sur le remodelage de ce dispositif : un nouveau dispositif simplifié sera voté à la commission de fin décembre, avec 2 volets (radio et phono). Les critères d'attribution restent à préciser, proposition de travailler ensemble sur l'appel à projets sachant que l'aide phono restera en investissement (malgré les besoins en fonctionnement pour la transition digitale) et qu'il faudra trouver le moyen de présenter en investissement les dépenses éligibles.

Florian Auvinet - Grand Bureau : on se félicite que le travail réalisé puisse aboutir, on reste disponible pour échanger et travailler sur la concrétisation de l'appel à projets. On attend aussi d'en savoir plus sur les enveloppes budgétaires.

Mila Konjicovic - Région AURA : un nouveau règlement sur l'accompagnement des lieux du spectacle vivant sera adopté à la même commission permanente de fin décembre. Ce document unique affirmera, entre autres, la volonté de renforcer le critère de l'accompagnement des compagnies régionales par les scènes labellisées par la Région.

Sandra De Campos - CMTRA / FAMDT : mêmes inquiétudes que celles déjà exprimées, autour du FONPEPS, de l'EAC... Travail avec la FAMDT sur une campagne de sensibilisation des élus/candidats aux municipales sur les baisses budgétaires en cours.

Frida Morrone - RNCAP : le RNCAP a réalisé une étude sur la parité dans le milieu du conte et les programmations, pour actualiser celle déjà menée en 2013. Le constat était alors que les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les arts du conte, mais que les hommes sont plus programmés et à des horaires plus porteurs et prestigieux (alors que les femmes jouent "en crèches"). Julie Robert, qui a mené l'étude, a recontacté les mêmes festivals et élargi le panel. Les résultats sont similaires à ceux de 2013. Le rapport sur [L'égalité dans le conte](#) est disponible et s'accompagne d'une [Charte pour une programmation équitable et inclusive](#). Une série de rencontres sur le sujet de la parité, dans le conte et au-delà, est envisagée pour 2026 : on est preneur de tout espace de communication sur cette étude. Notre souhait : que le Ministère puisse prendre en charge et porter des présentations publiques de cette étude et, au-delà, de cette question. Plus cette thématique sera diffusée, plus on sera dans une dynamique vertueuse.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : nous avons par le passé organisé des rencontres, sur les festivals notamment, qui ouvraient sur le sujet. Pourquoi pas l'envisager sur le conte et peut-être la marionnette mais il faut trouver le bon angle et voir si le COREPS pourrait s'en saisir.

Frida Morrone - RNCAP : nous sommes à disposition pour réfléchir ensemble à des approches transdisciplinaires. Sur le sujet des festivals, les festivals de conte ont échappé à la dernière étude de la commission festivals.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : le questionnaire a été largement diffusé, tous les festivals quelles que soient leurs disciplines pouvaient y répondre. Par ailleurs, il est difficile de fournir des interprétations si les retours sont trop marginaux.

Pour 2026, il faudra décider des priorités qu'on se donne. On avait évoqué la possibilité d'aborder le sujet de l'EAC, avec une présentation de la plateforme Myriade notamment.

Poursuite de la réflexion sur la diversification des aides

Céline Fuchs - coordination COREPS : les pistes du mécénat et des fonds de dotation ont été évoquées à plusieurs reprises en GT Politiques publiques, avec la question du soutien que pourraient apporter les pouvoirs publics aux acteurs du spectacle vivant.

En prévision de notre échange, une rencontre a été organisée avec Stefano Arnaldi, DAC de la Ville de Reims. Cela nous a permis de clarifier un certain nombre de points :

- La Ville de Reims a obtenu un rescrit fiscal (les collectivités y ont droit mais le sollicitent peu) et mis en place une "mission mécénat" depuis une quinzaine d'années.
- D'abord rattachée à la Direction culture, la "mission mécénat" est maintenant rattachée à la Direction des finances et à l'adjoint au Maire en charge des finances, ce qui permet de bénéficier du réseau d'entreprises du territoire. Un groupe de mécènes, qui répond à des appels aux dons ciblés (restauration d'un monument...) a été constitué. Au-delà de récolter de l'argent, l'objectif est de faire réseau.
- C'est une histoire de réseau, ça tient beaucoup aux personnalités qui s'y impliquent. La présidence d'un club de mécènes est intéressante par le réseau qu'elle est en capacité de mobiliser. Les appels à mécénat tiennent vraiment aux personnalités qui composent la structure.
- Les fonds reçus dans le cadre de la Mission mécénat sont exclusivement injectés dans le budget de la Ville, et dans les projets - patrimoniaux principalement - de la Ville : il n'y a pas de redistribution.
- L'objectif n'était pas de sacraliser un budget, plutôt de développer l'esprit entrepreneurial : nouveau projet qui permet d'inscrire la Ville dans le territoire, de développer des relations privilégiées avec les acteurs du territoire. Ça a donné lieu à la création de la marque territoriale "Fier d'être rémois".

Par ailleurs, le groupe Taittinger a créé un fonds de dotation par l'intermédiaire de sa fondation : <https://philanthropicarsnova.org/fr>. Le fonds de dotation est indépendant de la Ville et de l'entreprise, et c'est la fondation qui décide de l'affectation des fonds récoltés : création d'un lieu de création et de diffusion avec projet éducatif à destination d'un public enfants et jeunes, actions d'éducation au bien-être à travers l'art culinaire... La Ville est sollicitée pour abonder dans le fonds de soutien, elle a fait le choix de n'apporter que des aides en nature : mise à disposition de personnel et de matériel.

Anne-Hélène Maussier - Groupe des 20 / Le Maillon : intéressant de garder en tête que l'accompagnement peut être financier mais aussi en nature, et notamment en mise à disposition de salariés : mécénat de compétences, qui a notamment été mis en place à Saint-Etienne.

Erwann Mozet - SYNAVI : le territoire dans lequel s'inscrit la Ville de Reims est très particulier, les budgets liés au champagne sont énormes. Ça n'est pas forcément transposable partout.

Stéphane Frioux - France Urbaine : la question du mécénat est politique, ce serait intéressant de voir comment les villes s'en emparent selon leur bord politique. Les élus de gauche votent systématiquement contre. Dans les grandes villes, les groupes immobiliers sont mécènes depuis longtemps mais leur situation économique n'est plus aussi florissante. En matière culturelle, le mécénat de compétences mériterait d'être travaillé, c'est une piste pour découvrir d'autres réalités professionnelles, pour créer des collaborations.

La Ville de Villeurbanne a fait appel au mécénat dans le cadre de l'année "capitale française de la culture 2022" mais ce n'est pas simple, notamment sur le portage ; la mission va d'ailleurs s'arrêter. Clermont-Ferrand a beaucoup d'entreprises et d'industries sur son territoire donc c'est plus adapté. Par ailleurs, les secteurs de la santé et de l'humanitaire sont plus attractifs que la culture pour solliciter l'attention des entreprises, de même que l'art contemporain et l'opéra dans le secteur culturel.

Anne-Hélène Maussier - Groupe des 20 / Le Maillon : le théâtre de Vals-les-Bains que je dirige est géré par une association, en territoire principalement rural. Nous avons obtenu un rescrit fiscal (ce qui n'est pas une démarche simple) et travaillons la question du mécénat depuis plus de 10 ans. Nous avons créé un club des entreprises mécènes. Les entreprises ne viennent pas pour faire réseau mais pour participer à la vie culturelle

locale et à l'attractivité du territoire, et pour valoriser leur entreprise. Le théâtre devient un endroit de rencontre pour leurs salariés et partenaires. Nous avons des personnes qui viennent désormais au théâtre plus régulièrement après avoir été invitées par les entreprises.

C'est un travail important de maillage du territoire, c'est chronophage surtout pour les équipes en sous-effectif mais une fois que les entreprises sont engagées elles sont très fidèles. Il faut aussi être vigilant à ce que les collectivités n'utilisent pas cet apport en mécénat pour baisser leurs subventions. A ce jour, nous n'avons jamais subi d'ingérence dans la direction artistique de la structure par les mécènes, en tout cas pas plus que de la part de certaines collectivités.

Mila Konjicovic - Région AURA : le mécénat est plus difficile aujourd'hui qu'il y a 5 ou 10 ans mais nous avons des échos positifs d'acteurs qui réussissent à en mobiliser (en dehors de l'opéra qui est un modèle à lui seul) : dans les territoires ruraux, le maillage de PME-PMI manifeste une vraie envie de s'investir et d'accompagner les structures, pour avoir une offre culturelle sur le territoire et être attractifs pour de nouveaux habitants (mais plutôt dans le social que dans la création). C'est plus difficile dans les grandes villes où la concurrence est plus forte.

Ludivine Ducrot - SMA : la question des profils, des compétences pour mobiliser du mécénat est primordiale : peut-on imaginer de la mutualisation pour financer cette compétence ?

Les entreprises sont des partenaires et doivent être vues comme ça, et il ne faut pas se limiter aux grosses entreprises.

La question des territoires est aussi cruciale, les petites échelles et les bassins de vie sont à prioriser : maintenir un tissu culturel sur les territoires pour en favoriser l'attractivité territoriale. Il faut aussi que les collectivités continuent à soutenir les projets culturels sur les territoires.

Le COREPS doit s'en saisir, je suis volontaire pour travailler ce sujet.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : il serait intéressant d'avoir une première photographie de l'existant, à l'image de l'étude sur les festivals. Il faudrait solliciter les chambres de commerce et d'industrie pour récupérer des données, et on pourrait réfléchir à un questionnaire pour réaliser cet état des lieux : cartographie, nature des aides et des structures aidées...

Céline Fuchs - coordination COREPS : on a aussi creusé la question des fonds de dotation et trouvé une étude de l'Institut ISBL intitulée "Créer un fonds de dotation : une opportunité stratégique pour les collectivités territoriales". On pourrait s'appuyer dessus et sur des expérimentations, notamment Mécènes pour la musique en Pays de la Loire et La Rayonne.

C'est chronophage d'effectuer des recherches de mécénat pour les équipes qui n'ont pas de personnes dédiées.

Ludivine Ducrot - SMA : il faut aussi aborder la problématique des rescrits fiscaux : beaucoup de structures n'ont pas réussi à en obtenir, ce qui ne permet pas de défiscaliser. Concernant les fonds de dotation, il faudrait creuser l'aspect juridique et les montages existants (gouvernance, statuts...).

Florian Auvinet - Grand Bureau : il serait intéressant de voir s'il existe des expériences d'incitation des collectivités auprès du tissu économique : les arts de la rue ont longtemps milité pour le 1% spectacle vivant, qu'en est-il ? Y a-t-il des mécanismes qui pourraient exister juridiquement, et à quelle échelle territoriale ?

Anne-Hélène Maussier - Groupe des 20 / Le Maillon : à Vals-les-Bains, les entreprises qui ont participé à la rénovation du théâtre ont été les premières à participer au club d'entreprises.

Prochains rendez-vous et axes de travail pour 2026

Prochains rendez-vous

- **Plénière du 10 décembre 2025** à la Maison de la danse : il faudrait un binôme salarié / employeur pour restituer les travaux du groupe Politiques publiques. Erwann Mozet (SYNAVI) se porte volontaire.
- **Dates des prochains GT Politiques publiques** (à confirmer) :
 - o Mardi 3 fév. 2026 / 10h-12h
 - o Jeudi 2 avr. 2026 / 10h-12h

Stéphane Frioux - France Urbaine : pour information, je ne pourrai pas être présent à la plénière ni aux prochains groupes de travail, ce qui risque d'être le cas de beaucoup d'élus. Il faudrait peut-être envisager une participation plus importante des techniciens en l'absence des élus ?

Axes de travail pour 2026

Céline Fuchs - coordination COREPS : un certain nombre de sujets ont été évoqués dans nos échanges :

- Financements, modèles économiques (mécénat, fonds de dotation...) et problématiques de trésorerie
- Expérimentation portée par le COREPS
- Transition écologique
- Rencontre avec les élus à l'automne 2026

Proposition de soumettre ces pistes de travail au prochain COPIL, qui se réunira le 16/01, afin de définir les priorités pour 2026.

Ludivine Ducrot - SMA : il faudrait ajouter un point annuel sur les financements publics, un temps de veille sur ce qui se passe aux différents échelons du territoire régional : calendriers, niveaux de financements, difficultés spécifiques et signaux d'alerte (départements...), etc.

Mila Konjikovic - Région AURA : les financements européens sont aussi un sujet de politique publique à creuser, au moins à titre informatif. On pourrait imaginer un temps dédié avec l'invitation de personnes ressources : Relais Culture Europe, service d'ingénierie, représentant de la Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles...

Marie Gourdain - Le Regroupement : très bonne idée, c'est un sujet qui intéresse et ça nécessite une vraie ingénierie, notamment sur les questions de taxes. Il faut tisser des liens avec d'autres pays, c'est un portage lourd face auquel les compagnies sont souvent démunies.

Céline Fuchs - coordination COREPS : l'ensemble de ces propositions seront soumises au COPIL. Merci à toutes et à tous pour votre mobilisation et vos contributions !